

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 février à 19 H

Le Conseil Municipal de la commune de Chantemerle-Lès-Grignan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BODIN Jean-Luc, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/02/2024

Nombre de conseillers en exercice : 8

Présents : la majorité des membres en exercice

Absents excusés : ARTAUD Frédéric (procuration à NARDINI Gaelle)

CHANCEL Anne-Marie (procuration à CARMON Fabienne)

CARMON Fabienne a été élue secrétaire de séance

### **Objet : Convention d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage mise en place par le CAUE de la Drôme – Aménagements d'espaces publics Bulletin d'adhésion au CAUE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la réflexion sur la sécurisation du hameau et de l'aménagement des espaces entre le hameau et le village, il serait nécessaire de faire appel au CAUE pour nous accompagner dans cette mission.

Il présente la convention d'accompagnement.

La cotisation d'adhésion au CAUE est de 1327 € pour 2024, elle donne droit à 4 jours d'intervention de l'équipe du CAUE.

Outre cette adhésion et la cotisation correspondante, une participation volontaire de 1424 € au titre d'une contribution générale à l'activité du CAUE sera demandée selon le calendrier suivant :

50% à la signature de la convention

50% à la fin de la mission

Le Maire demande au conseil municipal d'accepter cette adhésion et d'approuver la convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 7 voix « Pour » et 1 voix « Contre »

DECLARE adhérer au CAUE

ACCEPTE le montant total de la convention soit 2751 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

M. Le Maire,

